

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
de la Commune de Boulieu-lès-Annonay
Le mardi 09 avril 2024 à 18 heures à la mairie

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 06 décembre 2024

- 1- Approbation du Compte de gestion de comptable public du CCAS 2023
- 2- Approbation du Compte administratif du CCAS 2024
- 3- Affectation du résultat de 2023 au budget primitif du CCAS 2024
- 4- Adoption du Budget Primitif du CCAS 2024
- 5- Demande d'aide exceptionnelle